AR Prefecture
043-200073401-20241212-2024127B-DE
Reçu le 19/12/2024

mézencloiremeygal
Communauté de Communes

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL
10 PLACE ST ROBERT
43260 SAINT JULIEN CHAPTEUIL

N0 2024. 127 B

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de la convocation : 02/12/2024

Membres en exercice : 43 présents : 27 Votants : 31 Abstentions : 0 contre : 0 Pour : 31

SÉANCE du 12 Décembre 2024

L'an deux mille vingt quatre, le jeudi 12 décembre à 20 heures le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Saint-Julien-Chapteuil.

Membres présents : Bruchet Corine, Roudil Aymeric, Palhier Emmanuel, Devidal Joël, Aubry Alexandre, Chorliet Christian, Fargier Jean-Marc, Dunand Grgic Dominique, Dessalces Bonnet Laurence, Bresselle Pierre, Mauté Annie, Chaize Fernand, Chabannes Fabien, Arcis Michel, Brun Philippe, Guénard Chantal, Gentes Laurent, Sabatier jean-Pierre, Delmas Françis, Delabre Philippe, Behar Daniel, Veysset Marie-Christine, Ferret André, Mourlevat Marie Agnès, Chambon Jean, Allary Jean-Pierre, Abrial Raymond.

Procuration de : Sagueton Stéphane à Dessalces Bonnet Laurence, Loucao Elisabeth à Chabannes Fabien, Miramand Christine à Abrial Raymond, Bonnet Raphaël à Bresselle Pierre

Secrétaire de séance : Ferret andré

OBJET : Modification de l'agrément de la micro crèche des Estables passage de 10 enfants à 8 enfants à partir de janvier 2025.

Après avoir entendu l'exposé du vice-président délégué à la petite enfance, le conseil communautaire, à l'unanimité, entérine les modifications suivantes :

- Agrément 8 enfants micro crèche Les Estables à partir de janvier 2025.

L'analyse de données chiffrées des dernières années et le prévisionnel 2025 qui indique une fréquentation en baisse pour l'année 2025 amène à revoir l'agrément de 10 enfants actuel, à 8 enfants à partir de janvier 2025. Cet agrément pourra être revu en cours d'année 2025 suite au prévisionnel qui sera réajusté à la fin du premier semestre 2025.

Le Président, Jean-Marc Fargier

COMMUNAUTE DE COMMUNES MEZENC LOIRE MEYGAL

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme